

Comité Technique Spécial

Service de l'Energie Opérationnelle

du 23 mai 2022

Le Comité Technique Spécial du Service de l'Energie Opérationnelle (SEO) s'est réuni le lundi 23 mai 2022, sous la présidence du Général Ferré et du Général Gobin en visioconférence. Daniel Plaindoux a représenté **FO** à cette réunion.

Le Général Ferré ouvre la séance à 14h00 en présentant la situation actuelle du SEO avec la division Energie au niveau de l'EMA qui a été créée pour garantir la résilience énergétique des Armées.

Pour cela, il a fallu transformer la DELPIA en CLEO et CSTA.

Il nous informe également qu'à ce jour il n'y a pas de restructuration de prévu sauf Bouy en 2025 avec l'ouverture de Portes-lès-Valence.

Le défi actuel est la poursuite de la transformation. Il remercie l'ensemble des OS pour le dialogue social au sein du CTS.

■ Présentation du vote électronique par le directeur de projet en charge du vote au niveau de la DRH-MD :

- Un test avec 6 000 personnes sera fait en juin ;
- Le vote sera ouvert du jeudi 1^{er} au jeudi 8 décembre 2022 ;
- M. Morand-Fehr précise qu'il faut voter en masse pour asseoir la légitimité des représentants ;

- Des postes internet seront mis à la disposition des agents pour ces votes ;
- Toutes les informations seront mises en ligne sur notre site au fur et à mesure de leurs évolutions.

■ Présentation du futur de l'énergie par le Général Ferré dans le cadre de la politique énergie opérationnelle :

Le directeur nous fait une présentation des futures énergies dont les Armées devront se doter : - fabrication – stockage – distribution des produits pétroliers, bio, hydrogène, électrique et nucléaire.

Il y a l'obligation de se tourner vers ces énergies de moins en moins fossiles pour préserver l'environnement :

- l'exemplarité des ministères ;
- les fragilités en matière de résilience énergétique.

Un SMR est à l'étude : c'est un container transportable équipé d'un petit réacteur nucléaire pour produire de l'électricité.



**ÉLECTIONS
PROFESSIONNELLES**
du 1^{er} au 8 décembre 2022



■ Portes-lès-Valence :

Le planning actuel est la mise en travaux pour les IPDE, avec une mise en service et une arrivée des personnels en août 2025. Ces travaux seront suivis par un bureau d'études extérieur au ministère. Fermeture prévue des IPDE de Bouy en 2026. A ce jour, aucun autre projet n'est acté pour ce site.

■ Cherbourg :

Reprise de Cherbourg en janvier 2023. Actuellement, il y a un recrutement d'OE en cours par la Marine ; il sera ensuite transféré au SEO. La reprise fait suite à l'augmentation d'activité de la base navale.

■ Travaux insalubres (TI) :

Suite à la demande de **FO Défense**, la DSEO et le CSTA vont demander au CMG de faire activer la rédaction des feuilles récapitulatives des TI 2020 et 2021, les feuilles de 2019 ont été distribuées. Les notes du 29/11/2019 et 20/04/2022 sont relatives aux procédures sur les TI au MINARM.

A partir de cette année, la RH du CSTA fera une attestation des TI qui sera validée par le CMG avant signature de l'employeur.

Dans le cadre des départs à la retraite avec les TI, il faut que l'agent fasse sa demande au minimum 10 mois avant.

ASCAA pour les DEMA Toulon et Brest : la DSEO contacte régulièrement la DRHMD à ce sujet mais toujours pas de réponse.

FO a demandé à l'administration que la date et le lieu des essais professionnels soit donnés à l'issue de la pré-CAPSO de manière à ce que les agents, ainsi que les membres des commissions d'essais, puissent s'organiser.

FO a également demandé un test sur la qualité et la quantité des EPI que les agents doivent porter afin de justifier les demandes d'achat via les GSBdD.

CONCLUSION

Un directeur attentif à nos remarques mais qui quitte le service.

A 17h30, le directeur a quitté la réunion qui s'est terminée à 18h30 avec un ordre du jour étudié pour moitié seulement.

Toutes les OS ont demandé à ce que le prochain ordre du jour soit compatible avec la durée de la réunion.

Paris, le 24 mai 2022.

**ÉLECTIONS
PROFESSIONNELLES**
du 1^{er} au 8 décembre 2022



Fédération Syndicaliste FO de la Défense des Industries de l'Armement et des secteurs assimilés

46 rue des Petites Écuries • 75010 Paris • Tél. 01 42 46 00 05 • Fax 01 42 46 19 75
www.fodefense.com

FO
DÉFENSE

COMITE RETRAITE



Comité Technique Spécial Service de l'Énergie Opérationnelle

23 Mai 2022

Monsieur le Directeur, Mesdames, Messieurs,

Dans le cadre des essais professionnels d'avancement, serait-il possible comme le réclame régulièrement force ouvrière, que l'administration donne les lieux et les dates des essais à l'issue des pré-CAPSO afin de nous organiser pour désigner les membres des commissions d'essais tant il est difficile de trouver des camarades à la dernière minute.

Force ouvrière souhaiterait également qu'un écrit puisse définir la qualité ainsi que la quantité des EPI que les personnels doivent percevoir et porter, ceci afin de justifier les commandes auprès des GSBdB.

Autre sujet récurrent et non des moindres au vu des conséquences que l'on connaît tous aujourd'hui pour ceux qui sont à l'aube de partir en retraite à ce titre, les travaux insalubres. **FO Défense** vous avait déjà interrogé lors du précédent CTS, demandant pourquoi les feuilles récapitulatives de TI pour 2019, 2020 ne nous avaient toujours pas été données.

FO demande qu'enfin des réponses soient apportées à ses questions, et c'est sans compter que nous devrions voir arriver celles de 2021 en ce premier semestre.

Nous ne pouvons accepter un tel retard sans que des explications ne nous soient apportées.

En Novembre, vous nous indiquiez que le moral des personnels civils était à 54 % satisfait, un chiffre qui nous alarme plus qu'il ne nous rassure, pourriez-vous nous donner le pourcentage actuel et nous indiquer vos orientations sur les recherches de solutions. Pour **Force ouvrière**, la réalité sur le terrain, c'est une augmentation permanente du travail avec des moyens qui ne suivent pas, le très urgent est fait, l'urgent s'il reste du temps, le travail de fond n'existe plus et on en voit les conséquences. Ou encore les RGL dont le poste a été transféré en catégorie B alors que les ouvriers ne peuvent pas accéder au hors catégorie.

**ÉLECTIONS
PROFESSIONNELLES**
du 1^{er} au 8 décembre 2022



De plus le noyau dur dans les dépôts disparaît au fur et à mesure des départs, le remplacement des personnels se fait sans tuilage, on remplace un personnel avec beaucoup de compétences et d'expérience par un personnel n'en ayant pas ou très peu; On le remplace bien sûr, si le poste est conservé et si lors de l'essai d'embauche une personne se présente, mais au vu de ce qu'on lui demande en terme de connaissances et de réalisation pour le salaire qui lui est proposé, cela devient de plus en plus compliqué d'être attractif.

Pour **FO**, l'arrêt de l'application des décrets salariaux en est la conséquence principale, il ne suffit plus d'embaucher au groupe 6, il faut augmenter le salaire.

Autre sujet, dans le cadre des restructurations...pardon...transformation, l'administration change les mots à défaut de changer les choses, **FO** souhaiterait être informé du suivi des dossiers en cours ?

Au précédent CTS, il était évoqué une démarche auprès de la DRH-MD pour l'inscription des DEMa de Brest et Toulon au bénéfice de l'ASCAA. Pourriez-vous nous dire où en est cette demande à ce jour, sachant que c'est une action, qui nous n'en doutons pas s'inscrit dans la durée ?

Pour finir, un mal dont souffrent certains services comme quelques ateliers visités, est celui du manque de personnel. Il s'avère que nous avons pu constater que le fait d'avoir de moins en moins recours au personnel civil, pose un réel problème de fonctionnement parfois même décrié par la hiérarchie militaire. Entendons-nous bien, nous ne dénonçons pas l'emploi de PM, mais de respecter un juste équilibre pour ne pas se retrouver avec un atelier de 4 personnes alors que sur le papier on devrait en avoir 20, car le métier du militaire veut qu'il parte en Opex, se forme plus régulièrement afin d'être opérationnel etc...ce qui est normal au sein de notre institution ceci n'est pas remis en cause. **FO** demande qu'un bilan puisse être fait de cette problématique observée.

FO Défense remercie l'administration pour les mesures prises pour la COVID EX DELPIA siège.

Je vous remercie de votre attention.

Paris, le 23 mai 2022.

**ÉLECTIONS
PROFESSIONNELLES**
du 1^{er} au 8 décembre 2022

